

Paris, le 14 janvier 2025

Avis aux actionnaires de la SICAV CNP ASSUR-UNIVERS :

Nous informons les actionnaires de la SICAV CNP Assur-Univers (Action A : FR0010345843 et Action B : FR0010340950) de la modification suivante :

- Suppression de la souscription des titres au nominatif

A compter du 20 janvier 2025, les actions de la SICAV CNP ASSUR-UNIVERS ne seront plus gérées au nominatif. Elles seront exclusivement au porteur.

Les autres dispositions de la documentation juridique restent inchangées.

L'Assemblée générale extraordinaire de la SICAV du 14 janvier 2025 a acté cette modification.

Cette modification entre en vigueur le 20 janvier 2025.

La documentation juridique de la SICAV est disponible auprès de

OSTRUM ASSET MANAGEMENT
43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS
E-mail : contact@ostrum.com
Site internet : www.ostrum.com